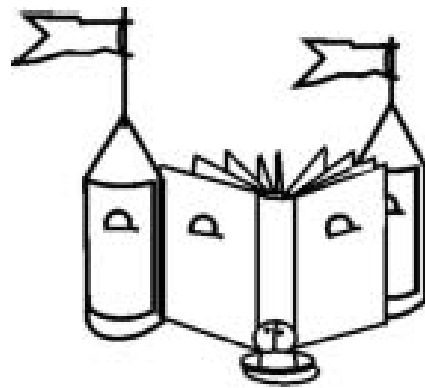


**École Jacques-Rocheleau
Pavillon St-Basile**



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

Guide d'information aux parents

2019-2020

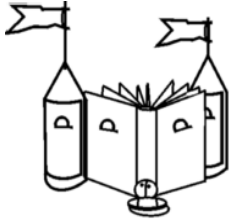


Informations générales 2019-2020

Coordonnées de l'école

École Jacques-Rochelleau (primaire)
10, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-4142
Télé. : (450) 653-4259

Pavillon Saint-Basile (préscolaire)
9, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-2266
Télé. (450) 653-9547



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

École Jacques-Rochelleau / St-Basile

10, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L6
Téléphone : (450) 653-4142
Télécopieur : (450) 653-4259
jacquesrocheleau@csp.qc.ca

Septembre 2019

Chers parents,

Nous avons rédigé à votre attention ce petit document afin de mieux répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école.

Vous trouverez donc dans ce guide des informations pertinentes concernant l'organisation générale de l'école Jacques-Rochelleau. Nous vous invitons à le conserver et à le consulter au besoin, mais aussi à aller sur notre site web à l'adresse :

<http://jacquesrocheleau.csp.qc.ca/>

Marie-Noël Renaud
Directrice adjointe

Diane Hubert
Directeur

Informations générales

HORAIRE DE L'ÉCOLE

➡ Le matin

| | | |
|-------------------------------|------------------|---------|
| Ouverture du service de garde | | 7 h |
| Préscolaire/classes langage: | Cloche d'entrée | 8 h 30 |
| | Cloche de sortie | 11 h 35 |
| Groupe AM EHDAA | Cloche d'entrée | 8h30 |
| | Cloche de sortie | 10h53 |
| Primaire : | Cloche d'entrée | 8 h 25 |
| | Cloche de sortie | 11 h 50 |

➡ L'après-midi

| | | |
|---------------------------------|------------------|---------|
| Groupe PM EHDAA | Cloche d'entrée | 12h29 |
| | Cloche de sortie | 14h52 |
| Préscolaire/classes langage : | Cloche d'entrée | 13 h 05 |
| | Cloche de sortie | 14 h 52 |
| Primaire : | Cloche d'entrée | 13 h 15 |
| | Cloche de sortie | 15 h 40 |
| Fermeture du service de garde : | | 18 h |

Surveillance dans la cour

La surveillance sur la cour est assurée par les enseignants à compter de 8 h 15 et de 13 h 10 pour le primaire, à 8 h 15 et à 12 h 55 pour le préscolaire. En dehors de ces plages horaires, le personnel du service de garde ou bien du service des dîneurs assure la surveillance et la sécurité des élèves. Le nombre de surveillants est déterminé selon la quantité d'enfants inscrits.

Toutefois, nous constatons que certains élèves se regroupent aux abords de l'école avant les périodes de surveillance. Certains arrivent même plus de 20 minutes avant l'heure. Afin d'assurer leur sécurité, nous allons appliquer la séquence suivante:

1re intervention:

Les élèves qui arrivent avant les heures de surveillance seront intégrés aux élèves du service de garde ou bien du service des dîneurs et les parents recevront un billet de courtoisie pour qu'ils soient informés de la situation. Aucun frais ne sera chargé aux parents par le service de garde.

2e intervention:

Les élèves seront de nouveau intégrés aux groupes en place et une communication téléphonique sera effectuée par la responsable du service de garde. Aucun frais ne sera chargé aux parents par le service de garde.

3e intervention:

Si la situation se répète, les parents recevront une facture du service de garde.

Secrétariat

Les heures d'ouverture sont :

Précolaire

de 8 h à 11 h 55

de 12 h 55 à 16 h

Primaire

de 8 h à 12 h

de 13 h à 16 h

Gestion des absences et des retards

Nous vous demandons de nous informer de toute absence de votre enfant en téléphonant au secrétariat avant 8h30 ou avant 13 h.

Pour le préscolaire : 450-653-2266 #5

Pour le primaire : 450-653-4142 #5

L'élève qui arrive en retard doit passer par le secrétariat avec une note justificative de la part des parents.

Précolaire : La secrétaire remet la carte d'absence à l'élève qu'il remet à son enseignant(e).

Primaire : La secrétaire remet sa carte d'absence à l'élève qu'il doit présenter à son enseignant(e).

Départ en cours de journée

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des classes, veuillez aviser par écrit l'enseignant ou l'enseignante en précisant la raison et l'heure du départ. En arrivant à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat.

Si un imprévu vous oblige à venir chercher votre enfant à l'école avant la fin des classes, adressez-vous au secrétariat. La secrétaire préviendra l'enfant de votre arrivée.

Si vous venez chercher votre enfant pour dîner, vous devrez aviser, par écrit, le service de garde ou le service des dîneurs (en précisant le nom de l'enfant et la date).

Chaque jour, nous recevons de nombreux appels au secrétariat. Nous faisons appel à votre collaboration et vous demandons de bien informer votre enfant et son enseignante de l'organisation de sa journée : l'endroit où il dîne, l'endroit où il doit se rendre après l'école, qui viendra le chercher, etc. EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, la secrétaire pourra transmettre un message à votre enfant pendant la journée.

Le service des dîneurs

Les élèves ont accès à un four micro-ondes à l'heure du dîner. Nous vous demandons de prévoir les ustensiles. Un service de traiteur est aussi disponible du lundi au vendredi.

La fermeture de l'école

S'il y a fermeture de l'école, vous pouvez consulter le site WEB de la commission scolaire : www.csp.ca ou vous êtes informés par l'entremise des médias (radio ou télévision).

Une fermeture peut aussi survenir durant la journée; c'est pourquoi nous vous demandons deux (2) numéros de téléphone d'urgence que vous devez inscrire dans l'agenda de votre enfant et sur la fiche urgence santé.

SVP, informer l'école de tout changement pendant l'année en cours (ex. : numéro de téléphone des parents au travail, numéros d'urgence, adresses courriel, changement de gardienne, etc.).

L'assurance responsabilité/accident

Nous vous encourageons à souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé.

En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. C'est la responsabilité des parents de souscrire à ce type d'assurance. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

Les objets personnels

Tous les effets scolaires, vêtements et boîtes à lunch doivent être clairement identifiés. Oublis et pertes considérables sont constatés chaque année. Plusieurs enfants ne reconnaissent pas leurs propres effets personnels ou négligent simplement de chercher ce qu'ils ont égaré. À la fin de chaque étape, nous acheminons ces objets au Centre de bénévolat de St-Basile-le Grand.

Les objets ou livres mis à la disposition des enfants par l'école sont aussi sous leur responsabilité. Ils doivent les garder en bonne condition. Si l'enfant perd ou détériore un livre, une facture couvrant la valeur de remplacement sera envoyée aux parents.

Les visites et rendez-vous à l'école

Par mesure de sécurité, nous devons contrôler les allées et venues des visiteurs. Que ce soit pour une visite, un rendez-vous ou même du bénévolat, toute personne **doit** passer par le secrétariat pendant le jour, et ce, dans les deux bâtisses.

Le personnel enseignant est responsable d'un groupe d'élèves et n'a pas le loisir de rencontrer des parents à l'improviste. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous afin de choisir un moment de rencontre. Si vous désirez contacter un membre de la direction, il est également préférable de prendre rendez-vous.

Le débarcadère

Selon le règlement municipal mis en place pour le débarcadère, il est interdit de stationner ou de circuler dans le débarcadère des autobus entre 7 h à 16 h du lundi au vendredi. Pour vous éviter les désagréments d'une contravention, il vaut mieux respecter le règlement et ainsi assurer la sécurité de vos enfants.

De plus, si vous venez conduire votre enfant à l'école le matin ou le midi, veuillez le faire descendre de la voiture du côté du trottoir et non de la rue. La circulation y est souvent dense et rapide, et un accident est si vite arrivé...

Transport scolaire

Le transport des élèves en autobus est assujéti aux politiques de la Commission scolaire des Patriotes. Ainsi, les conducteurs ne sont pas autorisés à laisser des élèves descendre à une adresse différente de celle convenue ni de permettre l'accès au transport occasionnellement à des élèves.

Prenez note que nous recevons les demandes de « places disponibles » à bord des autobus jusqu'au vendredi 22 septembre. Pour toutes questions additionnelles, veuillez communiquer avec Madame Carolann Neale, secrétaire du pavillon St-Basile.

Les règles de vie à l'école

Dans toute organisation, il est nécessaire d'avoir des règles de vie afin d'en assurer le bon fonctionnement. Il en va de même dans l'école. Au préscolaire, ces règles sont inscrites dans l'agenda. Au primaire, nous avons remis à votre enfant un code de conduite. Nous vous demandons d'en prendre connaissance avec votre enfant et de le signer à l'endroit prévu. Ce carnet vous sera présenté lors des rencontres de début d'année.

Liste du personnel de l'école 2019-2020

La direction

Diane Hubert, directrice
Marie-Noël Renaud, directrice adjointe

Secrétaires

Marise Chartier (primaire)
Carolann Neale (préscolaire)

Enseignants au préscolaire

| | |
|----------------------|---|
| Groupe 001 | Donald Rossignol |
| Groupe 002 | Michelle Dumoulin |
| Groupe 003 | Isabelle Dumont |
| Groupe 004 | Hélène Guillet-Bienvenue |
| Groupe 005 | Katerine Charland |
| Groupe 006 | Catherine Lafrenière |
| Groupe 950 (langage) | Émilie Allard-Provost/ Caroline Dupuis (mercredi) |
| Groupe 950 (langage) | Christine Labelle/ Caroline Dupuis (vendredi) |
| Groupe 901 (4 ans) | Mélissa Gendron |

TES

| | |
|----------------|------------------------|
| 5 ans régulier | Marie-Claude Armstrong |
| 901 (4 ans) | Vanessa Gadoury |
| 950 (Langage) | Marilyn Véronneau |
| 951 (Langage) | Isabelle Fauteux |

Enseignants au primaire

| | |
|------------|---|
| Groupe 101 | Catherine Poirier |
| Groupe 102 | Katie Coulombe |
| Groupe 103 | Lise Ouellet |
| Groupe 104 | Geneviève Paradis |
| Groupe 201 | Chantal Lapointe |
| Groupe 202 | Annie Beaupré |
| Groupe 203 | Nadège Plu |
| Groupe 301 | Marie-Chantal Legault/Mélanie Hinse (jeudi) |
| Groupe 302 | Nathalie Roberge/Mélanie Hinse (vendredi) |
| Groupe 303 | Maryse Poirier/Mélanie Hinse (mcredi) |
| Groupe 401 | Marie-Hélène Paradis |
| Groupe 402 | Édith Morin |
| Groupe 403 | Émilie Charron / Mélanie Hinse (lundi) |
| Groupe 501 | Judith Beaupré |
| Groupe 502 | Claudia Duchesne |
| Groupe 503 | Isabelle Rivard |
| Groupe 504 | Véronique Filion |
| Groupe 601 | Élizabeth Mercère |
| Groupe 602 | Sophie Préfontaine |
| Groupe 603 | Alex-Anne Boisvert |

Les spécialistes

| | |
|---------------------------|--|
| Anglais | Elizabeth Stai Paul Rogers |
| Éducation physique | Jean Hébert Joane Quenneville Camille Tremblay-Collin (jeudi et préscolaire) |
| Musique | Isabelle Cartier / Nathalie Martel (mercredi) |

Les services aux élèves

| | |
|-----------------------------|--|
| Infirmière | Manon St-Germain |
| Orthopédagogues | Sylviane Racine Frédéric Bougie |
| Orthophonistes | Martine Proulx |
| Psychoéducatrices | Joanie Beaulac |
| Psychologue | Manouane Gauthier-Petit |
| TES | (1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e année) Claudia Vallée (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e année) |
| PEH | Tiffany Barba |
| Travailleuse sociale | Catherine St-Aubin |

Les surveillantes de dîner

Nicole Proulx
Julie Normandin
Linda St-Onge
Sabrina Zehrouni
Valérie De Sibaud

Le service de garde

| | |
|-----------------------------------|---|
| La technicienne | Dominique Patry |
| Les éducateurs-éducatrices | Stéphanie Demers Marie-Josée Bouchard Véronique Tougas Viannerys Martinez Nancy Potvin Gabrielle Charest Paola Carranza Louise Lefort Johanne Bernatchez Nathalie Deslauriers Kim Leboeuf Sophie Paquette Kimy Potvin-Lepage Mélanie Pratte (préscolaire) Annie Lanteigne (préscolaire) Nancy Bernard (préscolaire) Diane Arsenault (préscolaire) Julie Lessard (préscolaire) Chantal Mainville (préscolaire) |

Vous pouvez inscrire votre enfant au service de garde à temps plein ou occasionnel. Veuillez communiquer avec Mme Dominique Patry au 450-653-4142, poste 6.